

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en français

Tableau 1

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

WEALINS S.A. 529900DRTSUMACSSIX70

Résumé

Base de préparation

Le présent document est la quatrième déclaration consolidée du Principal Adverse Impact PAI publiée par WEALINS expliquant l'impact des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Cette période de référence s'étend du 1er janvier au 31 décembre 2025. Les données ont été obtenues via l'outil Clarity.ai. Cela répond à nos obligations de déclaration réglementaire en vertu de l'article 4 de la SFDR et du chapitre II du RTS.

Due diligence

WEALINS utilise une gamme d'outils pour gérer ses considérations ESG, tels que les PAI de ses investissements, la gouvernance des investissements socialement responsables et la méthodologie des investissements socialement responsables. Ces guides sont basés sur les meilleurs acteurs de leur catégorie et les politiques d'exclusion.

Portée de l'analyse

L'analyse a été menée sur le propre portefeuille de WEALINS, géré par Foyer S.A., pour établir la portée du rapport PAI. Par conséquent, les calculs ont été spécifiquement effectués pour tous les investissements directs éligibles au rapport PAI, réalisés par WEALINS. Cette analyse est principalement motivée par les résultats des investissements directs, tels que les actions et les obligations, car ils représentent 49 % du portefeuille total. La partie du portefeuille relative aux fonds est incluse dans le présent calcul, mais aucun modèle ESG européen (EET) n'a été utilisé dans le processus de calcul, c'est plutôt la fonction « look-through » de la plateforme Clarity qui a été utilisée pour les fonds (lorsqu'elle était disponible).

Les aperçus trimestriels pour l'exercice financier 2025 donnent la composition de portefeuille suivante

Fonds	Entreprises investies	Autres(&cash)	États souverains	Total
11%	49%	0%	40%	100%

Progrès

Comité de révision

Un comité de révision des PAI a été établi et se réunit trimestriellement pour suivre et comprendre les changements concernant les principaux PAI. Les PAI prioritaires sélectionnés sont ceux sur lesquels WEALINS a le plus d'impact matériel et le plus grand potentiel de réduction de l'impact négatif à l'avenir. Cette approche nous permet de comprendre les domaines ayant l'impact le plus significatif sur nos facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Principaux PAI

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en français

- M1 - Émissions totales de GES
 - M1,1 - Émissions de GES de niveau 1
 - M1,2 - Émissions de GES de niveau 2
 - M1,3 - Émissions de GES de niveau 3
- M2 - Empreinte carbone
- M3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements
- M4 - Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- M10 - Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales
- M12 - Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé
- M13 - Mixité au sein des organes de gouvernance
- M14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)
- M16,1 – Nombre relatif de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales
- M16,2 - Nombre absolu de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales

Indices de référence

Afin de mieux comprendre notre impact par rapport au marché, nous analysons, dans le cadre de notre examen trimestriel, notre performance par rapport à des indices de référence, MSCI World et MSCI Paris Aligned. Cela permet de s'assurer que nous restons en phase avec l'évolution des questions de développement durable et les meilleures pratiques du secteur.

Exclusions

WEALINS n'investira dans aucune société tirant plus de 15 % de ses revenus de la production d'armes controversées.

Défis

Nous sommes satisfaits du fournisseur de données que nous avons sélectionné (Clarity.ai) et avons constaté que la couverture des données pour de nombreux PAI s'est constamment améliorée au fil du temps. Cependant, nous nous interrogeons sur la réalisation de contrôles de qualité des données déclarées utilisées dans l'outil. De plus, nous manquons d'analyses significatives de ces données et de projections sur leur évolution dans le temps. Il serait également utile de comprendre les options alternatives qui permettraient d'améliorer les performances par rapport aux PAI.

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

SFDR exige la déclaration obligatoire des indicateurs PAI, qui sont divisés en un « ensemble d'indicateurs universels obligatoires » et des « indicateurs supplémentaires facultatifs ». WEALINS prend en compte tous les PAI obligatoires du Tableau 1 de l'Annexe I, ainsi que 2 PAI supplémentaires : un indicateur supplémentaire parmi les indicateurs liés à l'environnement, comme indiqué dans le Tableau 2 de l'Annexe I, et un indicateur supplémentaire pour les questions sociales et de personnel, comme indiqué dans le Tableau 3 de l'Annexe I.

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en français

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés						
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT						
Élément de mesure	Incidences 2025	Incidences 2024	Incidences 2023	Incidences 2022	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre						
1. Émissions de GES						
Émissions de GES de niveau 1	2 551.67 tonne CO2e	3 058.44 tonne CO2e (Couverture: 97.51%)	2 509.84 tonne CO2e (Couverture: 91,00%)	N/A	Couverture 98.94% Estimé 11.93% Rapporté 88.07% La couverture a augmenté et il y a une diminution des émissions de GES de niveau 1 entre 2024 et 2025. Plus de 50 % des émissions de GES de niveau 1 proviennent d'un investissement direct dans 1 entreprise liée à aux produits chimiques.	Aucune mesure préventive ni aucun objectif n'ont été mis en place.
Émissions de GES de niveau 2	592.82 tonne CO2e	793.73 tonne CO2e (Couverture: 97,51%)	607.31 tonne CO2e (Couverture: 91,00%)	N/A	Couverture 98.94% Estimé 11.58% Rapporté 88.42% La couverture a augmenté et il y a une diminution des émissions de GES de niveau 2 entre 2024 et 2025. 70 % des émissions de GES de niveau 2 proviennent d'investissements directs dans 2 entreprises liées à aux produits chimiques.	Aucune mesure préventive ni aucun objectif n'ont été mis en place.

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en français

Émissions de GES de niveau 3	45 426.03 tonne CO2e	32 205.02 tonne CO2e (Couverture: 90,48%)	2 9852.05 tonne CO2e (Couverture: 86,04%)	N/A	Couverture 98.77% Estimé 13.66% Rapporté 86.34% La couverture a augmenté et il y a une augmentation des émissions de GES de niveau 3 entre 2024 et 2025. 50 % des émissions de GES de niveau 3 proviennent d'investissements directs dans 7 entreprises liées aux services de gestion financière et bancaires, l'assurance, à l'aérospatiale, aux produits chimiques, aux transports et à l'industrie automobile.	Aucune mesure préventive ni aucun objectif n'ont été mis en place.
Émissions totales de GES	47 099.69 tonne CO2e	35 188.67 tonne CO2e (Couverture: 90,47%)	32 311.22 tonne CO2e (Couverture: 86,04%)	N/A	Couverture 97.94% Estimé 15.45% Rapporté 84.55% La couverture a augmenté et il y a une augmentation des émissions totales de GES entre 2024 et 2025, voir évolution GES de niveau 3.	Aucune mesure préventive ni aucun objectif n'ont été mis en place.
2. Empreinte carbone						
Empreinte carbone	311.51 tonne CO2e / EUR M invested	291.01 tonne CO2e / EUR M investis (Couverture : 90,47%)	270.07 tonne CO2e / EUR M investis (Couverture : 86,04%)	N/A	Couverture 97.95% Estimé 15.09% Rapporté 84.91% La couverture a considérablement augmenté et une hausse de l'empreinte carbone est observée entre 2024 et 2025, liée aux mêmes investissements que ceux émettant le plus de GES de niveau 3	Aucune mesure préventive ni aucun objectif n'ont été mis en place.

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en français

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en français

3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements						
Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	856.98 tonne CO2e / EUR M revenue	469.67 tonne CO2e / EUR M revenue <i>(Couverture: 90,47%)</i>	299.29 tonne CO2e / EUR M revenue <i>(Couverture: 89,3%)</i>	N/A	Couverture 97.95% Estimé 15.09% Rapporté 84.91% La couverture s'est élargie et l'intensité des GES des entreprises bénéficiaires a augmenté entre 2024 et 2025. Plus de 30 % de l'intensité des GES est attribuée à un investissement direct dans 1 entreprise liée aux services de gestion financière et bancaires.	Aucune mesure préventive ni aucun objectif n'ont été mis en place.
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles						
Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	2.43 %	3.49 % <i>(Couverture: 87,33%)</i>	4.08 % <i>(Couverture: 89,29%)</i>	N/A	Couverture 95.38% Estimé 0% Rapporté 100% La couverture a considérablement augmenté et l'exposition à l'activité directe dans le secteur des combustibles fossiles continue à diminuer.	Aucune mesure préventive ni aucun objectif n'ont été mis en place.
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable						
Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	Consommation: 19.72 % Production: 0.52 %	Consommation: 26.15% <i>(Couverture: 88,01%)</i> Production: 0.80 % <i>(Couverture: 98,46%)</i>	Consommation: 23.20 % <i>(Couverture: 85,48%)</i> Production: 0.73 % <i>(Couverture: 99,82%)</i>	N/A	Couverture 96.82% Estimé 1.36% Rapporté 98.64% Couverture 99.76% Estimé 0% Rapporté 100% La couverture s'est élargie et l'on observe une diminution de la part des	Aucune mesure préventive ni aucun objectif n'ont été mis en place.

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en français

					activités liées aux énergies non renouvelables entre 2024 et 2025.	
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique						
Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	Total: 0.14 GWh / EUR M revenue Secteur A: 0.000295193 87 GWh / EUR M revenue Secteur B: 0.01GWh / EUR M revenue Secteur C: 0.07 GWh / EUR M revenue Secteur D: 0.06 GWh / EUR M revenue Secteur E: 0.000017384 597 GWh / EUR M revenue Secteur F:	Total: 0.16 GWh / EUR M revenue (Couverture: 99,72%) Secteur A: 0.00032713686 GWh / EUR M revenue (Couverture: 100,00%) Secteur B: 0.02 GWh / EUR M revenue (Couverture: 100,00%) Secteur C: 0.08 GWh / EUR M revenue (Couverture: 100,00%) Secteur D: 0.04 GWh / EUR M revenue (Couverture: 98,49%) Secteur E: 1.7274644e-7 GWh / EUR M revenue (Couverture: 25%) Secteur F: 0.00047786382 GWh / EUR M	Total: 0.14 GWh / EUR M revenue (Couverture: 99,32%) Secteur A: 0.0003195671 GWh / EUR M revenue (Couverture: 99,98%) Secteur B: 0.05 GWh / EUR M revenue (Couverture: 99,89%) Secteur C: 0.01 GWh / EUR M revenue (Couverture: 99,61%) Secteur D: 0.065 GWh / EUR M revenue (Couverture: 99,82%) Secteur E: 0.000072266055 GWh / EUR M revenue (Couverture: 75%) Secteur F: 0.00047704717 GWh / EUR M revenue (Couverture: 89,07%) Secteur G: 0.0004508286 GWh / EUR M revenue (Couverture: 96,84%) Secteur H: 0.00009855265 GWh / EUR M revenue (Couverture:100%)	N/A	Couverture 99.93% Estimé 14.59% Rapporté 85.41% Couverture 100% Estimé 8.33% Rapporté 91.67% Couverture 100% Estimé 12.84% Rapporté 87.16% Couverture 99.96% Estimé 10.81% Rapporté 89.19% Couverture 100% Estimé 32.22% Rapporté 67.78% Couverture 50% Estimé 7.14% Rapporté 92.86% Couverture 99.65% Estimé 10% Rapporté 90% Couverture 100% Estimé 13.27% Rapporté 86.73% Couverture 100% Estimé 19.33% Rapporté 80.67% Couverture 99.77% Estimé 25.14% Rapporté 74.86%	Aucune mesure préventive ni aucun objectif n'ont été mis en place. La couverture tout comme la consommation d'énergie reste globalement stable entre 2024 et 2025. Pour plus de transparence, nous avons ajouté ci-dessous la traduction de la codification du secteur NACE. Code Espace économique A Agriculture, sylviculture et pêche B Industries extractives C Industrie manufacturière D Production et distribution d'électricité, de

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en français

	0.000443285 53 GWh / EUR M revenue	revenue (Couverture: 94,52%)	Secteur L: 0.01 GWh / EUR M revenue (Couverture: 99,98%)			gaz, de vapeur et d'air conditionné E Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution F Construction G Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles H Transports et entreposage L Activités immobilières
	Secteur G: 0.000652916 GWh / EUR M revenue	Secteur G: 0.00062096503 GWh / EUR M revenue (Couverture: 99,42%)				
	Secteur H: 0.000163508 86 GWh / EUR M revenue	Secteur H: 0.000080403945 GWh / EUR M revenue (Couverture:100%)				
	Secteur L: 0.01GWh / EUR M revenue	Secteur L: 0.02 GWh / EUR M revenue (Couverture: 99,99%)				
Biodiversité						
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité						
Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0.61 %	2.35 % (Couverture: 72,01%)	1.39 % (Couverture: 72,88%)	N/A	Couverture 84.94% Clarity AI exploite des modèles de traitement du langage naturel (NLP) pour identifier les violations de cette PAI. Toutes les controverses considérées comme une violation potentielle par les modèles NLP sont ensuite examinées par nos analystes. La couverture a considérablement augmenté et les investissements dans des activités ayant une incidence	Aucune mesure préventive ni aucun objectif n'ont été mis en place.

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en français

					négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité a considérablement diminué.	
--	--	--	--	--	---	--

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en français

Eau						
8. Rejets dans l'eau						
Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0.004251697 tonne / EUR M invested	0.00003106527 tonne / EUR M investis (Couverture : 56,46%)	0.000048397458 tonne / EUR M investis (Couverture: 53,83%)	N/A	Couverture 63.62% Estimé 77.36% Rapporté 22.64% La couverture a augmenté et le taux de déchets dangereux a considérablement diminué.	Aucune mesure préventive ni aucun objectif n'ont été mis en place.
Déchets						
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs						
Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	1.044 tonne / EUR M invested	5.09 tonne / EUR M investis (Couverture: 88,68%)	23.88 tonne / EUR M investis (Couverture: 86,83%)	N/A	Couverture 92.64% Estimé 60.78% Rapporté 39.22% La couverture a augmenté et le taux de déchets dangereux a considérablement diminué.	Aucune mesure préventive ni aucun objectif n'ont été mis en place.

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en français

INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION						
Élément de mesure	Incidences 2025	Incidences 2024	Incidences 2023	Incidences 2022	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Les questions sociales et de personnel						
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales						
Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	1.69 %	1.70 % <i>(Couverture: 81,32%)</i>	2.57 % <i>(Couverture: 72,88%)</i>	N/A	<p>Couverture 84.94%</p> <p>Clarity AI exploite des modèles de traitement du langage naturel (NLP) pour identifier les violations de cette PAI. Toutes les controverses considérées comme une violation potentielle par les modèles NLP sont ensuite examinées par nos analystes.</p> <p>La part totale des investissements liés à des entreprises impliquées dans des violations des principes de l'UNGC ou des directives de l'OCDE reste stable.</p> <p>Comparé favorablement au MSCI World qui présente une part de 9,6 % en violation des directives de l'UNGC/OCDE.</p>	Aucune mesure préventive ni aucun objectif n'ont été mis en place.

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en français

11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales						
Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0.015 %	0.003 % (Couverture: 94,9%)	0.017 % (Couverture: 94,73%)	N/A	Couverture 96.85% Estimé 0% Rapporté 100% La couverture a augmenté ainsi que la part des investissements sans politique concernant les lignes directrices de l'UNGC/OCDE rapport à 2024 mais cette part est minime (0,015 %).	Aucune mesure préventive ni aucun objectif n'ont été mis en place.
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé						
Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	10.34 %	10.68 % (Couverture: 62,27%)	8.05 % (Couverture: 60,8%)	N/A	Couverture 74.68% Estimé 0% Rapporté 100% La couverture a fortement augmenté et l'écart de rémunération moyen non ajusté entre les hommes et les femmes s'est légèrement amélioré entre 2024 et 2025.	Aucune mesure préventive ni aucun objectif n'ont été mis en place.

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en français

13. Mixité au sein des organes de gouvernance						
Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	21.32 %	20.84 % (Couverture: 95,52%)	15.14 % (Couverture: 94,56%)	N/A	Couverture 98.54% Estimé 0% Rapporté 100% La couverture a augmenté, ce qui se traduit par une augmentation du ratio femmes/hommes dans les conseils d'administration des entreprises bénéficiaires d'investissements entre 2024 et 2025.	Aucune mesure préventive ni aucun objectif n'ont été mis en place.
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)						
Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0 %	0 % (Couverture: 89,92%)	0 % (Couverture: 92,29%)	N/A	Couverture 97.02% Estimé 0% Rapporté 100% La couverture a considérablement augmenté. Conformément à nos lignes directrices, nous avons un investissement de 0 % dans les entreprises impliquées dans des armes controversées. Nous continuerons à surveiller ce PAI dans notre revue trimestrielle.	Aucune mesure préventive ni aucun objectif n'ont été mis en place.

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en français

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux						
Élément de mesure	Incidences 2025	Incidences 2024	Incidences 2023	Inciden ces 2022	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Environnement						
15. Intensité de GES						
Intensité de GES des pays d'investissement	186.8919 tonne CO2e / EUR M GDP	209.87 tonne CO2e / EUR M GDP (Couverture: 100%)	140.28 tonne CO2e / EUR M GDP (Couverture : 99,89%)	N/A	Couverture 100% Estimé 100% Rapporté 0% La couverture reste à 100% et l'intensité des GES a diminué par rapport à 2024.	Aucune mesure préventive ni aucun objectif n'ont été mis en place.
Social						
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales						
Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national	Relatif: 3.28 % Absolument: 1 -	Relatif: 6.77 % (Couverture: 100%) Absolu: 2 - (Couverture: 100%)	Relative: 8.85 % (Couverture : 100%) Absolu: 3 - (Couverture : 100%)	N/A	Couverture 100% Estimé 0% Rapporté 100% Couverture 100% Estimé 0% Rapporté 100% Une analyse approfondie du PAI 16 révèle qu'en moyenne 1 pays investis dans les investissements de WEALINS fait l'objet d'une violation des lois internationales, représentant 3,28 % du nombre total de pays investis par WEALINS.	Aucune mesure préventive ni aucun objectif n'ont été mis en place.

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en français

					Il convient de noter que cette exposition provient uniquement d'investissements indirects (c'est-à-dire via des fonds d'investissement détenus).	
--	--	--	--	--	--	--

Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers

Élément de mesure	Incidences 2025	Incidences 2024	Incidences 2023	Incidences 2022	Explanation	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Combustibles fossiles						
17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers						
Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Efficacité énergétique						
18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique						
Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en français

Autres indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

[Informations sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité requises par l'article 6, paragraphe 1, point a), suivant le modèle du tableau 2]

[Informations sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité requises par l'article 6, paragraphe 1, point b), suivant le modèle du tableau 3]

[Informations sur toute autre incidence négative sur les facteurs de durabilité utilisée pour identifier et évaluer les principales incidences négatives supplémentaires sur un facteur de durabilité requises par l'article 6, paragraphe 1, point c), suivant le modèle du tableau 2 ou du tableau 3]

Description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Les directives et politiques d'investissement de WEALINS identifient et gèrent en conséquence les risques de durabilité, évaluent et gèrent les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité en relation avec ses décisions d'investissement dans le cadre d'une gestion discrétionnaire par FOYER S.A.

Au niveau de l'entité, pour tous les produits, WEALINS collecte et surveille 18 PAI obligatoires et 2 PAI optionnels sur la base du meilleur effort.

Marge d'erreur de nos méthodologies

Le calcul des indicateurs PAI dépend intrinsèquement de la disponibilité et de la qualité des données. Les données que nous recevons des entreprises détenues et des fournisseurs tiers sont examinées et évaluées à des fins de contrôle de la qualité des données, dans la mesure du possible. Dans ce contexte, les calculs sont effectués sur la base des meilleurs efforts. La couverture des données a régulièrement augmenté au cours des dernières années depuis que nous avons commencé à analyser les principaux impacts négatifs sur la durabilité.

Politiques d'engagement

WEALINS surveille les entreprises dans lesquelles nous investissons sous différents angles, notamment la stratégie, les performances et les risques financiers et non financiers, la structure du capital, la gouvernance d'entreprise et l'impact environnemental et social.

À ce jour, WEALINS n'interagit pas avec les entreprises investies sur les questions liées à la durabilité.

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en français

Références aux normes internationales

Le Groupe Foyer, dont WEALINS fait partie, est membre associé de LuxFLAG, une association indépendante et internationale à but non lucratif créée en 2006 par des partenaires fondateurs privés et publics pour soutenir la finance durable. Le Groupe Foyer a également obtenu le label Responsibility Europe, qui est un organisme fédérant les entreprises européennes et internationales dont les labels sont alignés sur la norme ISO 26 000.

Comparaison historique

Depuis l'exercice 2023, nous utilisons un outil et gérons la création des rapports en interne, et toutes les comparaisons seront effectuées à partir de cette année, car les bases de préparation sont uniformes et comparables. Aucune performance historique ne sera réalisée à partir de l'exercice 2022, car la qualité et la couverture des données étaient telles que nous ne les avons pas jugées suffisamment fiables pour être publiées.

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en français

Tableau 2
Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires

INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT						
Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés						
Élément de mesure	Incidences 2025	Incidences 2024	Incidences 2023	Incidences 2022	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions						
4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone						
Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris	30.66 %	35.55 % <i>(Couverture: 100%)</i>	29.49 % <i>(Couverture: 100%)</i>	N/A	Couverture 100% Estimé 0% Rapporté 100% Diminution des investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Aucune mesure préventive ni aucun objectif n'ont été mis en place.

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en français

Tableau 3

Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION						
Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés						
Élément de mesure	Incidences 2025	Incidences 2024	Incidences 2023	Incidences 2022	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Questions sociales et de personnel						
1. Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail						
Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail	0.53 %	1.73 % (Couverture: 94,2%)	1.11 % (Couverture: 94,22%)	N/A	Couverture 97.49% Estimé 0% Rapporté 100% Couverture en augmentation et amélioration du % d'investissements dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail	Aucune mesure préventive ni aucun objectif n'ont été mis en place.